

SEVENTEENTH MEETING

Held at Lake Success, New York, doc-e0019b
on Friday, 17 October 1947, at 3 p.m.

Chairman: Prince Subha SVASTI SVASTIVAT
(Siam).

24. Statement by the representative of the Jewish Agency for Palestine

Mr. SHERTOK (Jewish Agency for Palestine) stated that the Jewish Agency was a body representing Jews throughout the world who were organized to defend the interests of the Jewish people as a whole in regard to Palestine. In acknowledging the opportunity afforded him to speak after the conclusion of the general debate, he drew attention to the disparity in status between the Jewish Agency and the Arab Higher Committee, since the latter had had numerous spokesmen from the Arab States' delegations to put their case to the Committee. That disparity in status should serve to emphasize the scope and significance of the issue with which the United Nations was faced.

The two focal points of that issue were: first, that Palestine was the only country in which the Jewish people could hope to attain a secure home and a national status equal with that of other independent nations; and, secondly, that the Arabs of Palestine were not a people in themselves, but a fraction of a much larger unit secure in their possession of vast areas and enjoying full-fledged sovereignty and independence.

The Balfour Declaration and its incorporation in the Palestine Mandate, the primary purpose of which had been the establishment of the Jewish National Home, had opened up the prospect of a Jewish commonwealth in Palestine.

In reply to the representative of Pakistan, who had referred at the seventh meeting to the opposition of King Hussein to the Balfour Declaration and had attempted to prove the invalidity of the section of the settlement concerning Palestine, Mr. Shertok quoted from a photostat copy of King Hussein's article in *Al-Quibla*, to which the representative of Pakistan had referred, to show that Jewish immigration had been represented as an exclusively Palestinian phenomenon and, moreover, a highly commendable one, and that there had been no reference to Jewish immigration into other Arab countries.

Mr. Shertok recalled the 1919 agreement between Dr. Weizmann and King Feisal, in which the latter had agreed to the encouragement of

DIX-SEPTIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York,
le vendredi 17 octobre 1947, à 15 heures.

Président: le prince Subha SVASTI SVASTIVAT
(Siam).

24. Déclaration du représentant de l'Agence juive pour la Palestine

M. SHERTOK (Agence juive pour la Palestine) déclare que l'Agence juive est un organisme représentant les Juifs du monde entier organisés pour la défense des intérêts en Palestine du peuple juif considéré comme un tout. En exprimant ses remerciements pour la possibilité qui lui est offerte de parler après la clôture de la discussion générale, il attire l'attention sur l'inégalité de la situation de l'Agence juive et du Haut Comité arabe, ce dernier ayant eu des porte-parole parmi les délégations arabes pour exposer son point de vue à la Commission. Cette inégalité doit servir à souligner la portée et la signification du problème auquel les Nations Unies doivent faire face.

Les deux points essentiels de ce problème sont: premièrement, que la Palestine est le seul pays dans lequel le peuple juif peut espérer établir un foyer sûr et obtenir un statut national égal à celui des autres nations indépendantes; et, deuxièmement, que les Arabes de Palestine ne constituent pas par eux-mêmes un peuple, mais une fraction d'une unité plus grande, possédant en toute sécurité de vastes territoires et jouissant d'une souveraineté et d'une indépendance pleines et entières.

La Déclaration Balfour et son incorporation dans le Mandat sur la Palestine, dont l'objectif fondamental était la création d'un Foyer national juif, a ouvert la perspective d'un Commonwealth juif en Palestine.

Pour répondre au représentant du Pakistan qui, à la septième séance, a cité l'opposition du roi Hussein à la Déclaration Balfour et qui a essayé de prouver l'invalidité de la partie du règlement concernant la Palestine, M. Shertok cite un passage extrait d'une photocopie de l'article du roi Hussein paru dans *Al-Quibla* dont le représentant du Pakistan a fait mention, pour montrer que l'immigration juive a été représentée comme un phénomène exclusivement palestinien et, de plus, hautement recommandable, et qu'il n'a pas été question d'une immigration juive dans d'autres pays arabes.

Il rappelle l'accord de 1919 conclu entre M. Weizmann et le roi Fayçal, par lequel ce dernier donnait son accord à l'encouragement de l'immi-

Jewish immigration into Palestine on a large scale, on condition that his claims outside Palestine were fully met. The presence of six Arab delegations in the United Nations indicated how amply that condition had been fulfilled.

The representative of Pakistan had further contended that at the Paris Peace Conference in 1919, King Feisal had claimed the whole of Syria, including Palestine, but the official records stated that King Feisal had asked for the independence of the Arab areas, with the exception of Palestine, which was to be left aside for the mutual consideration of all interested parties. It was significant that a few days later a Syrian delegation had claimed the inclusion of Palestine in Syria as an autonomous province, but had welcomed the settlement of Jews in Palestine and had conceded that if they formed the majority they would become the rulers. Those facts were directly relevant to the current dispute, since they showed that the Arabs had accepted the British Government's pledge and had contemplated a reconciliation between Arab and Jewish political aims in terms of mutual adjustment rather than of one-sided domination.

The Palestine Mandate, the legality of which the representative of Pakistan had sought to disprove, had been an open covenant, openly agreed to by the League of Nations and, with the Balfour Declaration, had become an international instrument guaranteeing to the Jewish people special facilities for immigration and settlement throughout Palestine, subject only to the condition that it should not prejudice the rights of the existing non-Jewish inhabitants. Under Article 80 of the Charter, as long as the Mandate was not replaced by any other instrument, it remained an international instrument. A scrutiny of the records of the League of Nations had not revealed a trace of the reservation regarding the Palestine Mandate which the representative of Egypt, speaking at the special session of the Assembly, had said his country had made when joining the League of Nations.

Certain representatives had argued that Great Britain had had no right to promise Palestine to the Jews, yet its pledges to Syria and Iraq had been regarded as binding. Jews from all over the world, including Palestine, had fought with the Allies in the First World War, and it was an established fact that no Palestinian Arabs had taken a share in the fighting. The final victory of the Allies had been responsible for the liberation and creation of the independent Arab States, as well as the promise of Palestine to the Jews. Similarly the victory in the Second World War, to which the Arab States had contributed nothing and in which they had finally joined at the last moment in order to qualify for membership of the United Nations, had saved Arab independence from possible Nazi-Fascist enslavement. Mr. Shertok seriously doubted whether Iraq had offered to send troops to fight in North Africa with the Allies in 1940, and denied that the offer had been rejected owing to intervention on the part of the Jewish Agency, as had been alleged by the representative of Iraq (sixth meeting). The Jews of Palestine had been the only community in the Middle East which

gration juive sur une grande échelle en Palestine, à la condition que ses revendications à l'extérieur de la Palestine fussent entièrement satisfaites. La présence de six délégations arabes aux Nations Unies indique avec quelle ampleur cette condition a été remplie.

Le représentant du Pakistan a avancé, par ailleurs, qu'à la Conférence de la Paix, à Paris, en 1919, le roi Fayçal avait revendiqué la totalité de la Syrie, y compris la Palestine; mais les documents officiels indiquent que le roi Fayçal a demandé l'indépendance des régions arabes, à l'exception de la Palestine, qui devait être laissée de côté en vue d'un examen commun par toutes les parties intéressées. Il est significatif que, quelques jours plus tard, une délégation syrienne ait demandé l'inclusion de la Palestine dans la Syrie en tant que province autonome, mais en saluant l'établissement des Juifs en Palestine et en concédant que, s'ils formaient la majorité, ils prendraient la direction du pays. Ces faits sont en rapport direct avec le litige actuel, étant donné qu'ils montrent que les Arabes ont accepté la promesse du Gouvernement britannique et qu'ils ont envisagé une conciliation des buts politiques arabes et juifs, sous la forme de concessions mutuelles plutôt que sous celle d'une domination unilatérale.

Le Mandat sur la Palestine dont le représentant du Pakistan a tenté de mettre en doute la légalité, a été un pacte officiel, ouvertement reconnu par la Société des Nations, et est devenu, avec la Déclaration Balfour, un instrument international, garantissant au peuple juif des facilités spéciales pour l'immigration et leur installation dans toute la Palestine, à la seule condition de ne pas porter préjudice aux droits des habitants non juifs. Aux termes de l'Article 80 de la Charte, le Mandat reste un instrument international tant qu'il n'est pas remplacé par un autre instrument. L'examen des dossiers de la Société des Nations n'a pas révélé la moindre trace d'une réserve concernant le Mandat sur la Palestine qui, selon la déclaration du représentant de l'Égypte au cours de la session spéciale de l'Assemblée, aurait été faite par son pays au moment de son entrée dans la Société des Nations.

Certains représentants ont fait valoir que la Grande-Bretagne n'avait eu aucun droit de promettre la Palestine aux Juifs; par contre on a considéré qu'elle était liée par les promesses qu'elle avait faites à la Syrie et à l'Irak. Des Juifs du monde entier, y compris la Palestine, ont combattu aux côtés des Alliés au cours de la première guerre mondiale et c'est un fait établi qu'aucun Arabe de Palestine n'a pris part à la lutte. La libération et la création d'États arabes indépendants, aussi bien que la promesse de la Palestine faite aux Juifs, ont été la conséquence de la victoire finale des Alliés. D'une manière analogue, la victoire remportée au cours de la seconde guerre mondiale, à laquelle les États arabes n'ont rien apporté et à laquelle ils ne se sont ralliés qu'au dernier moment afin de remplir les conditions nécessaires pour devenir Membres des Nations Unies, a sauvé l'indépendance arabe d'un esclavage nazi et fasciste éventuel. M. Shertok exprime des doutes sérieux sur l'existence d'une offre qu'aurait faite l'Irak en 1940 d'envoyer des troupes pour combattre en Afrique du Nord aux côtés des Alliés et il nie que cette offre

had really fought in the war, and their contribution had been rewarded by a regime in Palestine which had inflicted untold suffering on the Jewish survivors of the European tragedy. Yet the Arab States, without having participated in that war, were resisting the claim of the Jewish people for a place in the family of nations by invoking the Charter.

Mr. Shertok invoked the Preamble and purposes of the Charter in support of his contention that there was no effective way of saving succeeding Jewish generations from extermination and the sorrow of homelessness except by the establishment of a Jewish State in Palestine. The Jews of Palestine had become a nation, deserving the same rights and the same self-determination as other peoples.

With regard to the Arab denial that the Jews were a people or that they had any valid connexion with Palestine, it was true that historical associations alone could not decide a burning political issue. It was rather the organic facts of history which counted. The Jewish people had been born in Palestine, their mass settlement had continued until the seventh century and their efforts to return had never ceased. Zionism and the idea of a Jewish State had not been conceived with the Balfour Declaration, but were the products of history and the practical ideals which had animated the first returning pioneers in the nineteenth century.

Claims that the Jews of Europe were not Jews at all but descendants of a Mongolian tribe were fantastic. The Jewish Encyclopædia frequently referred to by Arab representatives in that regard in no way substantiated such a claim. Such discussion, of a pseudo-scientific kind, was quite irrelevant.

The Arabs had attempted to draw a distinction between Judaism and Zionism and had resorted to false statistics to show that organized Zionists were only a small minority of the Jewish people. Zionism was the quintessence of Jewish national life and Jewish striving for a better future. It was the core of Jewish national will and energy, centred on Palestine. Large numbers of Jews were Zionists at heart if not in name. Zionism had in recent times been universally accepted as a decisive political factor in Jewish life.

A parallel had been drawn between Zionism and Nazism. The very charge refuted itself. It was not the Jews who had associated with Hitler or who had been interned during the war as allies of the Nazis.

With regard to the historical claims of the Jews, the Arab spokesmen had argued that the guiding principle in the determination of the right of sovereignty could not be based on past possessions and that, under such a thesis, the Arabs would have the right to return to Spain. But the Arabs were settled in their own countries and had no tie with Spain whereas the Jews were striving to regain their cherished land. The so-called

ait été rejetée à la suite de l'intervention de l'Agence juive, comme l'a prétendu le représentant de l'Irak (sixième séance). Les Juifs de Palestine ont été la seule communauté du Moyen-Orient qui ait réellement combattu pendant la guerre et leur apport a été récompensé par un régime en Palestine qui a infligé des souffrances inouïes aux survivants juifs de la tragédie européenne. Malgré cela, les Etats arabes, sans avoir participé à cette guerre, s'opposent maintenant au peuple juif qui revendique une place dans la famille des Nations en invoquant la Charte.

M. Shertok cite le Préambule et les buts et principes de la Charte à l'appui de son affirmation, selon laquelle il n'y a aucun moyen de préserver les générations juives futures de l'extermination et de la douleur de rester sans foyer, en dehors de la création d'un Etat juif en Palestine. Les Juifs de Palestine sont devenus une nation méritant les mêmes droits et la même libre disposition d'eux-mêmes que les autres peuples.

En ce qui concerne le refus des Arabes d'admettre que les Juifs sont un peuple ou qu'ils aient un lien valable avec la Palestine, il est vrai que les liens historiques seuls ne peuvent conduire à une décision dans une question politique brûlante. Ce sont plutôt les faits organiques de l'histoire qui comptent. Le peuple juif est né en Palestine, il a peuplé ce pays en grand nombre jusqu'au septième siècle et ses efforts pour y revenir n'ont jamais cessé. Le sionisme et l'idée d'un Etat juif n'ont pas été conçus avec la Déclaration Balfour; ce sont les produits de l'histoire et c'est l'idéal qui a animé les premiers pionniers du retour au XIX^{ème} siècle.

Les affirmations selon lesquelles les Juifs d'Europe ne sont pas du tout des Juifs mais des descendants d'une tribu mongole sont grotesques. L'Encyclopédie juive, fréquemment mentionnée par des représentants arabes à ce propos, n'apporte aucune preuve à l'appui d'une telle affirmation. Une telle discussion, à caractère pseudo-scientifique, n'a aucun rapport avec le sujet.

Les Arabes ont essayé d'établir une distinction entre le judaïsme et le sionisme; ils ont eu recours à des statistiques fausses pour montrer que les sionistes organisés ne représentaient qu'une faible minorité du peuple juif. Le sionisme est la quintessence de la vie nationale juive et des aspirations juives à un avenir meilleur. Il est au centre même de la volonté et de l'énergie nationales juives, tournée vers la Palestine. Un grand nombre de Juifs sont sionistes de cœur sinon de nom. Ces temps derniers, le sionisme a été universellement accepté comme un élément politique décisif de la vie juive.

Un parallèle a été établi entre le sionisme et le nazisme. Cette accusation se réfute d'elle-même. Ce ne sont pas des Juifs qui se sont associés à Hitler ou qui ont été internés pendant la guerre en tant qu'alliés des nazis.

En ce qui concerne les droits historiques des Juifs, les porte-parole arabes ont affirmé que le principe directeur qui détermine le droit de souveraineté ne peut se fonder sur la possession passée, et que, si l'on acceptait une telle thèse, les Arabes auraient le droit de retourner en Espagne. Mais les Arabes sont établis dans leurs propres pays et ils n'ont aucun lien avec l'Espagne, alors que les Juifs s'efforcent de recouvrer leur terre

analogy served merely to stress the uniqueness of the Jewish attachment to Palestine.

A parallel had been drawn by the representative of Pakistan between the Jewish orphans in the European camps and the child victims of recent events in Pakistan. The fundamental point of difference was, however, that Jewish children were homeless in the literal and historical sense, while the children of Pakistan, despite their sufferings, at least were at home in their own country. The representative of Pakistan had also drawn a further analogy between the claims of the Jews in Palestine based on benefits conferred on the Arab population, and the British position in India, and had stated that the British right to remain in India would have been equally valid. But India was not the native land of the British, nor had they endured physical hardship by wresting a living from the soil. The Jews had never based their claim on benefits conferred, but the benefits were an incontrovertible fact. The development of Palestine by the Jews had inundated the entire economic sphere and in consequence had brought greater prosperity to their Arab neighbours.

It had been alleged that as a rule Jewish enterprise employed only Jewish labour, but it was a fact that the proportion of Arabs employed by Jews was a hundred times greater than that of Jews employed by Arabs. A conspicuous trend in Palestine's economic life was the increase of Arab employment in proportion to Jewish enterprise. Apart from positive evidence of that, it could be proved by the large increase in the Arab population and the rise in its standard of living, together with the fact that Arabs no longer emigrated from Palestine but came from neighbouring States to be employed as labourers.

It had been alleged that the Jews were driving the Arabs from their lands, and that in a Jewish State the process would increase. The Jews, however, had so far acquired less than 7 per cent of the land area of Palestine, and less than one half of that was national Jewish property. The remainder was held under private ownership. A large part of that land had been given up by the Arabs as uncultivable and had been reclaimed by the Jews at heavy cost. The loss in area to the Arabs had been more than made up by increased productivity due to the Jewish stimulation of agriculture. In the case of land, as in the case of labour, the beneficial effects of Jewish settlement could be judged by the increase in the number of Arab farmers and in their standard of living. The reason why Jewish agricultural settlement had not displaced Arab farmers, but rather had helped to raise their standards, was that the Jews had reclaimed uncultivable land, had discovered and utilized new irrigation sources, and had introduced, on a large scale, valuable crops. Along the coastal plain, over 150 Jewish settlements had arisen, but not a single Arab village had disappeared.

In recent times, the land laws had operated to the disadvantage of both Jewish settlers and Arab

bien-aimée. Cette prétendue analogie ne sert qu'à souligner le caractère unique de l'attachement des Juifs pour la Palestine.

Le représentant du Pakistan a établi un parallèle entre les orphelins juifs des camps d'Europe et les victimes des récents événements survenus au Pakistan. La différence fondamentale est, toutefois, que les enfants juifs sont sans foyer au sens littéral et historique du mot, tandis que les enfants du Pakistan, malgré toutes leurs souffrances, se trouvent du moins dans leur propre pays. Le représentant du Pakistan a également indiqué une autre analogie entre les revendications des Juifs en Palestine, fondées sur les avantages conférés par eux à la population arabe, et la situation des Britanniques aux Indes, déclarant qu'elles n'étaient pas plus valables que le droit des Britanniques de demeurer aux Indes. Mais l'Inde n'est pas le pays natal des Britanniques et ils n'ont pas enduré de souffrances physiques pour arracher de son sol leurs moyens d'existence. Les Juifs n'ont jamais fondé leurs revendications sur les bénéfices qu'ils ont conférés bien que ceux-ci ne puissent être mis en question. Le développement de la Palestine par les Juifs s'est étendu à toutes les sphères de la vie économique, et par voie de conséquence, a accru la prospérité chez leurs voisins arabes.

On a prétendu qu'en général les entreprises juives n'employaient que de la main-d'œuvre juive, mais en réalité la proportion des Arabes employés par les Juifs est cent fois supérieure à celle des Juifs employés par les Arabes. Une tendance évidente de la vie économique en Palestine est que l'augmentation de la main-d'œuvre arabe employée est proportionnelle au développement des entreprises juives. Sans parler des preuves positives de ce fait, il est démontré par l'important accroissement de la population arabe et l'élévation de son niveau de vie, ainsi que par le fait que les Arabes n'émigrent plus de Palestine mais, au contraire, viennent des pays voisins pour y chercher du travail.

On a prétendu que les Juifs chassaient les Arabes de leurs terres et que, dans un Etat juif, cette situation s'aggraverait. Or les Juifs ont acquis, jusqu'à présent, moins de 7 pour 100 du territoire de la Palestine et moins de la moitié des terres ainsi acquises constitue le domaine national juif; le reste appartient à des particuliers. Une grande partie de ces terres avaient été abandonnées par les Arabes comme incultivables et ont été amendées à grand prix par les Juifs. La perte de ces terres par les Arabes a été plus que compensée par l'accroissement de la productivité due à l'impulsion que les Juifs ont donnée à l'agriculture. Pour la terre, comme pour le travail, les heureux effets de la colonisation juive peuvent se juger par l'augmentation du nombre des cultivateurs arabes et l'amélioration de leur niveau de vie. Les raisons pour lesquelles la colonisation agricole juive n'a pas délogé les agriculteurs arabes mais a plutôt amélioré leur niveau de vie sont que les Juifs ont mis en valeur des terrains inexploitables, découvert et utilisé de nouvelles sources d'irrigation, et introduit sur une large échelle les cultures profitables. Le long de la plaine côtière, plus de 150 colonies juives ont surgi, mais pas un seul village arabe n'a disparu.

Ces derniers temps, les lois agraires ont porté préjudice tant aux colons juifs qu'au développe-

agricultural development. It was important to remember that a large area of Palestine was classed as uncultivable. The Arabs had no incentive to develop it, while the Jews had not been given the opportunity. In a Jewish State it would be in the interests of the Jews to promote Arab prosperity as a market for Jewish industrial products.

The representative of Pakistan had objected to the inclusion of the predominantly Arab area of the Negeb in the proposed Jewish State. The Negeb, however, comprised 45 per cent of the area of Palestine, although its population was less than 5 per cent. The choice lay between inclusion of the Negeb in the Jewish State and its consequent development by irrigation to the benefit of both Arabs and Jews, or leaving it in its undeveloped state. Mr. Shertok refuted, in that connexion, the allegation that Jewish development in Palestine was artificial.

Had the Government of the United Kingdom carried out its obligations under the Mandate, the whole area of western Palestine might have become, in the not too far distant future, through large-scale immigration and settlement, an independent Jewish State with a Jewish majority. That was no less than the Jewish people were entitled to claim and achieve. But the policy pursued by the Mandatory Power since the White Paper of 1939 had rendered such immigration impossible, and the Jewish Agency had in consequence been faced with the imperative necessity of seeking a short-cut to independence. The Jews of Palestine, conscious that they had outgrown tutelage and had become a nation, were convinced that statehood was both necessary and urgent. The persecution of the Jews in Europe, the refusal of the Mandatory Power to increase the immigration quota and the precarious position of the oriental Jewish communities had added urgency to the matter. Mr. Shertok added that the allegation made by Arab representatives that 30,000 Jews in Palestine had asked and been refused permission to return to Germany and Austria was as untrue as it was unfounded.

Arab delegations had sought to separate the question of the Jews in Europe from that of Palestine and had suggested that the problem should be the concern of the International Refugee Organization. Mr. Shertok wished to point out that not one of the Arab States had as yet become members of that organization. The representative of India (11th meeting) had urged that countries should come forward with offers to harbour refugees. She could not be aware of the fact that little response had been received to frequent appeals and, moreover, that there was an intense desire on the part of those refugees to go to Palestine. The two issues were inseparable. It was necessary to emphasize the urgency of admitting immediately a substantial number of refugees to Palestine.

In the light of those factors, the Jewish Agency had decided to give full consideration to the majority plan set forth in chapter VI of the Special Committee's report,¹ in the full consciousness of

ment agricole arabe. Il est important de se souvenir qu'une grande partie du territoire de la Palestine est aujourd'hui classée comme inculte. Rien ne pousse les Arabes à la mettre en valeur et on n'en donne pas l'occasion aux Juifs. Dans un Etat juif, il serait de l'intérêt des Juifs de favoriser le développement de la prospérité arabe afin de créer un marché pour les produits industriels juifs.

Le représentant du Pakistan a émis des objections contre l'inclusion de la zone du Negeb de prédominance arabe dans l'Etat juif envisagé. Mais le Negeb représente 45 pour 100 du territoire de la Palestine bien que sa population ne représente que moins de 5 pour 100 de celle du pays. Le choix est entre l'inclusion du Negeb dans l'Etat juif et sa mise en valeur consécutive par l'irrigation au bénéfice tant des Arabes que des Juifs, et l'abandon à son état inculte actuel. M. Shertok réfute l'allégation selon laquelle le développement juif en Palestine est artificiel.

Si le Gouvernement britannique s'était acquitté des obligations qui lui incombait aux termes du Mandat, la totalité de la Palestine occidentale aurait pu devenir, dans un avenir pas trop éloigné et grâce à l'immigration et à la colonisation à grande échelle, un Etat juif indépendant à majorité juive. C'est le moins que le peuple juif ait le droit de revendiquer et de réaliser. Mais la politique poursuivie par la Puissance mandataire depuis le Livre blanc de 1939 a rendu une telle immigration impossible, et l'Agence juive s'est trouvée en face de la nécessité impérieuse de chercher à atteindre l'indépendance par une voie plus courte. Les Juifs de Palestine, conscients de ce qu'ils ont dépassé le stade de la tutelle et qu'ils sont devenus une nation, sont convaincus que la constitution d'un Etat juif est à la fois nécessaire et urgente. La persécution des Juifs en Europe, le refus de la Puissance mandataire d'augmenter le contingent d'immigration et la situation précaire des communautés juives d'Orient, ont aggravé l'urgence du problème. M. Shertok ajoute que l'allégation des représentants arabes selon laquelle 30.000 Juifs en Palestine avaient demandé, et s'étaient vu refuser, l'autorisation de retourner en Allemagne et en Autriche est fausse et sans fondement.

Les délégations arabes ont cherché à séparer la question des Juifs d'Europe de celle de la Palestine, affirmant que le problème était du ressort de l'Organisation Internationale des réfugiés. M. Shertok désire souligner qu'aucun Etat arabe n'est encore devenu membre de cette organisation. La représentante de l'Inde (11ème séance) a demandé que les différents pays présentent des offres pour accueillir les réfugiés. Elle ne peut ignorer que les fréquents appels dans ce sens ont eu peu d'écho et que, d'autre part, il existe un intense désir de la part de ces réfugiés d'aller en Palestine. Les deux questions sont inséparables. Il faut souligner l'urgente nécessité d'admettre immédiatement un nombre important de réfugiés en Palestine.

A la lumière de ces faits, l'Agence juive a décidé d'étudier soigneusement le plan proposé par la majorité exposé dans le chapitre VI du rapport de la Commission spéciale¹, pleinement consciente

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly, Supplement No. 11.*

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale, Supplément No 11.*

the historic responsibility which that step involved. The Jewish Agency had already stressed the sacrifices which the Jewish people would make in accepting the partition plan. The Jewish Agency had certain proposals to make on the scheme, including modifications in the proposed boundaries, and Mr. Shertok hoped that it would be given full opportunity to present and defend its case before any sub-committee which the *Ad Hoc* Committee might establish.

Certain Arab spokesmen had criticized one of the basic features of the partition plan, that of economic union, and had imputed sinister designs to the Jewish Agency. The Jewish Agency, although prepared to accept economic union in order to facilitate a solution, considered that such union was not essential for the well-being of the Jewish State. It would entail a heavy burden on its finances and some curtailment of its sovereignty. It was nevertheless vital that there should be the closest economic ties between the two States.

The Arabs had singled out for attacks the proposed territorial division, whereby a substantial number of Arabs would be included in the Jewish State. It was a decree of history that Arabs and Jews should continue to inhabit Palestine and it was impossible to carve out a substantial area for the Jewish State without including a considerable number of Arabs in that area. The Jewish Agency considered that the area proposed in the majority plan for the Jewish State, with certain modifications, constituted the indispensable minimum; the Executive of the Agency would not be prepared to recommend anything less for acceptance.

As a result of the Mandatory Power's decision to evacuate Palestine, and in view of the consensus of world opinion, an early grant of independence to Palestine seemed to be a foregone conclusion. There were only two possible forms such independence could take: Palestine could become a unitary State or be divided into two separate States. The first solution had been categorically rejected by the Zionist movement, with the full support of the Jewish people. It had also rightly been dismissed by the majority of the Special Committee. It would mean that Palestine would be an Arab State with a Jewish minority at the mercy of an Arab majority.

Mr. Shertok wished to give the Committee a brief analysis of the relative merits of the two alternatives. In the first place, in a unitary State, nearly 700,000 Jews would live in an Arab State. Under partition, between 400,000 and 500,000 Arabs would be included in the Jewish State. Secondly, in a unitary State, the Jews would feel crushed by an Arab majority, whereas the Arab minority in the Jewish State would find a guarantee for security among the neighbouring Arab States. Thirdly, in a unitary State a highly democratic minority would be forced down to the economic and social level of an Arab majority, whereas under partition the Arab minority would benefit from contact with the progressive Jewish majority. Fourthly, in a unitary State there would

de la responsabilité historique que comporte cette décision. L'Agence juive a déjà souligné les sacrifices que consentirait le peuple juif en acceptant le plan de partage. L'Agence juive a certaines propositions à faire sur ce projet, y compris des modifications aux frontières envisagées, et M. Shertok espère qu'on donnera à l'Agence l'occasion de présenter et défendre sa position devant toute sous-commission que la Commission *ad hoc* pourrait établir.

Certains porte-parole arabes ont critiqué l'un des traits fondamentaux du plan de partage, c'est-à-dire l'union économique, et ils ont prêté à l'Agence juive de noirs desseins. L'Agence juive, bien qu'elle fût prête à accepter l'instauration d'un régime d'union économique, afin de rendre plus aisée la solution du problème, estime que cette union ne présente pas, pour le bien-être de l'Etat juif, un caractère d'absolue nécessité. Elle ferait supporter aux finances de l'Etat juif un lourd fardeau et elle limiterait, dans une certaine mesure, la souveraineté de cet Etat. Néanmoins, il faut absolument qu'il existe entre les deux Etats des liens économiques les plus étroits possible.

Les Arabes ont choisi comme objectif précis de leur attaque le projet de division territoriale, en vertu duquel une partie assez importante de la communauté arabe se verrait intégrée à l'Etat juif. C'est l'histoire qui a décidé que les Arabes et les Juifs continueraient à demeurer en Palestine, et il est impossible de découper dans cette région un territoire étendu qui serait attribué à l'Etat juif, sans qu'un nombre considérable d'Arabes continuent à vivre dans ce territoire. L'Agence juive estime que le territoire que le plan de la majorité propose d'attribuer à l'Etat juif constitue, sous réserve de certaines modifications, le minimum indispensable. Le bureau exécutif de l'Agence juive n'est pas disposé à recommander l'acceptation d'un projet qui viserait un territoire plus réduit.

Par suite de la décision de la Puissance mandataire d'évacuer la Palestine et de l'accord qui s'est manifesté dans l'opinion mondiale, il semble acquis que la Palestine obtiendra son indépendance à bref délai. En ce qui concerne les modalités de cette indépendance, il n'y a place que pour deux possibilités: la Palestine peut devenir un Etat unitaire ou être divisée en deux Etats distincts. Le mouvement sioniste a catégoriquement repoussé la première solution, et ce geste a eu l'appui total du peuple juif. La majorité de la Commission spéciale a également, à bon droit, écarté cette solution. Elle signifierait que la Palestine deviendrait un Etat arabe dont la minorité juive serait à la merci de la majorité arabe.

M. Shertok aimerait faire à la Commission une brève analyse des avantages relatifs des deux solutions proposées. En premier lieu, dans un Etat unitaire, près de 700.000 Juifs vivraient dans un Etat arabe. En vertu du plan de partage, il n'y aurait que de 400.000 à 500.000 Arabes qui se verraient incorporés dans l'Etat juif. En deuxième lieu, dans un Etat unitaire, les Juifs auraient le sentiment d'être écrasés par une majorité arabe, tandis qu'en vertu du régime de partage, la minorité arabe de l'Etat juif trouverait une garantie de sécurité dans le voisinage des Etats arabes. En troisième lieu, dans le premier cas, une minorité, dont les sentiments sont hautement démocratiques, se verrait ravalée au niveau économique et social d'une majorité arabe, tandis qu'en vertu du

be no immigration into Palestine to solve the problem of the Jews of Europe, whereas the majority plan could provide a complete solution to the problem. Lastly, in a unitary State the Jewish people would be condemned to permanent minority status in Palestine as in all other countries of the world. Under partition, the Arab minority would be united by innumerable economic and cultural ties with the Arabs in the adjacent Arab States.

Referring to the Arab objections to the majority plan, Mr. Shertok asked why the high principles which the Arabs had invoked for the whole of Palestine should not apply to a part of it. One representative had suggested that a mandated territory should not be divided. If that were conceded, the separation and the constitution of Transjordan as an independent State was illegal.

The Jewish Agency noted that the general discussion and the views expressed therein by the representatives of the United States (11th meeting), and the USSR (12th meeting) and others had marked an important step towards Jewish statehood. The prospect of British co-operation in the solution advocated by those two great Powers was, however, still uncertain.

With regard to implementation, the Jewish Agency was anxious to assist, and was prepared to make practical proposals. The prospect of an early withdrawal by the United Kingdom, unrelated to a United Nations decision, had added urgency to the problem and emphasized the responsibility of the United Nations in finding an effective and timely solution. The Jewish Agency, as a matter of self-preservation, must prepare for the eventuality of a vacuum in administration and defence, since, if no solution were found, a serious clash might occur in the Middle East.

Mr. Shertok appealed to the Committee to consider the common people of Palestine, both Arabs and Jews, and the common people throughout the Middle East. Underlying the strife and hatred, there was an upsurging of common human feeling and a fundamental interest in peaceful development. The Jews wanted nothing but peace and equality in Palestine. They passionately believed that they belonged to that country. They desired their own Jewish State. If robbed of that due, they would not submit.

Mr. HUSSEINI (Arab Higher Committee) wished to make a correction to the speech just made. The delegation of Iraq had documents which it would bring forward to confirm what he had learned while in Baghdad in 1940, namely, that the Government of Iraq had offered to join the United Kingdom in the Second World War by sending two divisions to Egypt or to Europe

partage, la minorité arabe tirerait profit des contacts qu'elle aurait avec la majorité juive progressiste. En quatrième lieu, dans un Etat unitaire, aucune immigration, qui cependant pourrait résoudre le problème des juifs d'Europe, ne se verrait autorisée en Palestine, tandis que le plan de la majorité pourrait donner une solution totale au problème. Enfin, dans un Etat unitaire, le peuple juif serait condamné à se trouver à jamais en minorité en Palestine, comme dans tous les autres pays du monde. Le partage unirait la minorité arabe à ses frères des Etats arabes voisins par d'innombrables liens économiques et culturels.

M. Shertok, se référant aux objections présentées par les Arabes au plan de la majorité, demande pourquoi les principes élevés, invoqués par les Arabes en ce qui concerne l'ensemble de la Palestine, seraient injustifiés en ce qui concerne une partie de ce pays. L'un des représentants a laissé entendre qu'il ne convenait pas de procéder au partage d'un territoire sous mandat. Si l'on admet cet argument, la séparation et la constitution de la Transjordanie en Etat indépendant constituait un acte illégal.

L'Agence juive prend acte du fait que la discussion générale et les points de vue exprimés au cours de cette discussion par les représentants des Etats-Unis (11ème séance), de l'URSS (12ème séance) et d'autres pays, ont marqué une étape importante dans la formation d'un Etat juif. Toutefois, on ne peut encore prévoir avec certitude si le Royaume-Uni apportera sa collaboration aux efforts accomplis en vue d'atteindre la solution préconisée par ces deux grandes Puissances.

Quant à la suite à donner au projet, l'Agence juive désire vivement apporter son appui et il est un certain nombre de propositions d'ordre pratique qu'elle serait prête à faire. L'éventualité de voir le Royaume-Uni se retirer à bref délai, quelle que soit la décision des Nations Unies, a ajouté au caractère d'urgence du problème et a mis en relief la responsabilité, qui incombe aux Nations Unies, de découvrir en temps utile une solution pratique. L'Agence juive, par un simple geste de légitime défense, doit se préparer à l'éventualité de se trouver en présence du néant dans les domaines de l'administration et de la défense du territoire, étant donné que, si l'on n'aboutit à aucune solution, le Moyen-Orient risque d'être le théâtre d'un conflit grave.

M. Shertok demande à la Commission de tenir compte du petit peuple de Palestine, qu'il s'agisse des Arabes ou des Juifs, et des populations de tout le Moyen-Orient. Sous les conflits et la haine, se manifeste l'éveil d'un sentiment de simple humanité et un intérêt fondamental dans un développement pacifique. Les Juifs ne veulent rien, sinon voir régner en Palestine l'égalité et la paix: de toute leur âme, ils croient que ce pays est le leur. Ils désirent vivement voir se constituer un Etat juif qui soit à eux. Si on les prive de ce qui leur est ainsi dû, ils ne céderont pas.

M. HUSSEINI (Haut Comité arabe) voudrait apporter une rapide rectification au discours qui vient d'être prononcé. La délégation de l'Irak détient des documents dont elle donnera communication afin de prouver ce que lui-même a appris alors qu'il se trouvait en 1940 à Bagdad: à savoir que le Gouvernement de l'Irak avait offert de se joindre au Royaume-Uni au cours de la deuxième

under British command, if the British were ready to implement the terms of the 1939 White Paper.

The meeting rose at 4.50 p.m.

guerre mondiale, en envoyant en Egypte ou en Europe deux divisions qui auraient été placées sous le commandement britannique, au cas où les Britanniques auraient été disposés à donner effet aux dispositions du Livre blanc de 1939.

La séance est levée à 16 h. 50.